

Programme d'accompagnement à l'export des petites entreprises

Objectif

Accompagner les premiers pas des entreprises sur les marchés à l'étranger.

Bénéficiaires

Entreprises inscrites au Répertoire des Métiers réalisant de 0 à 10 % de leur Chiffre d'Affaires à l'export.

Financier

Conseil Régional de Midi-Pyrénées.

Opérations éligibles

Prestations de Conseil – 1^{ère} participation à un salon (frais salon, déplacement Aller-Retour, hébergement, traduction de documents...)

Montant – Taux d'intervention

50 % des dépenses TTC dans la limite de 3 000 €.

Vos contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aveyron
Bruno ROMIGUIER : 05.65.77.56.06

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Midi-Pyrénées
Karine NOUVET : 05.62.22.94.22



L'Artisanat, 1^{ère} entreprise du département



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Aveyron